



Direction de la Stratégie

ARRETE ARS Grand Est n° 2022/0612 du 26 janvier 2022

Relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Grand Est

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

VU la première partie du code de la santé publique, notamment le titre III du livre IV ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 118 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant les dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein des conférences régionales de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire :

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

VU le décret n° 2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

VU le décret en date du 3 septembre 2020 portant nomination de Mme Virginie Cayré en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU l'arrêté ARS n° 2022/0609 du 26 janvier 2022 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est ;

VU l'arrêté ARS n° 2021/4410 du 23 novembre 2021 relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est;

Sur proposition des autorités et instances chargées de désigner des représentants mentionnés à l'article D-1432-28 du code de la santé publique,

Standard régional : 03 83 39 30 30

Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX

ARRETE

Article 1:

La commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux constituée au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Grand Est est composée comme suit :

♦ Collège n° 1 : Représentants des collectivités territoriales

Titulaires Poste vacant	Suppléants		
	Poste vacant	Poste vacant	
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant	
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant	
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant	
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant	

♦ Collège n° 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

Titulaires	Suppléants	
MINET Christian Association d'Aide aux Infirmes	DENOUAL Alain	CASTELLANI Renato
Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est	UFC Que Choisir Bas Rhin	UDAPEI57
BURY Josette	TERRAZZANO Emma	CLEMENT Raymond
ACTOLORDAINE	Afa Crohn RCH (association François	Fédération Nationale des
AFTC LORRAINE	Aupetit)	Associations de Retaités
MOREAU Abeline	QUIGNARD Elisabeth	SCHILLING Guy
FHF GE/ CDCA 10	Les petites frères des pauvres / CDCA	CFDT/ CDCA 54
	10	
BOULBEN Jean-Claude	DURAND Huguette	PICARD Carole
CGT/ CDCA 51	SDAE/ FDSEA Marne / CDCA 51	FEPEM GE/ CDCA 10
DOUCHET Olivier	RECOUVREUR Stéphane	LEGRAND Isabelle
CFTC/ CDCA 52	ADESS MS 52/ CDCA 52	Trisomie 21/ CDCA 88
ALBISER Simone	CARRAT Marie-Cécile	BONET Louis
ESPOIR 54/ CDCA 54	FEHAP GE/ CDCA 10	Gihp Lorraine et Agi/ CDCA 54

♦ Collège n° 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaires		Suppléants	
FELTZ Alexandre	LEYENBERGER Stéphane	KAHN Philippe	
Président du CTS 4	CTS 4/ Maire de Saverne	CTS 4/ CERHGE	

Standard régional : 03 83 39 30 30 Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX

♦ Collège n° 4 : Partenaires sociaux

Titulaires	Suppléants	
GOMBAUD Geneviève	GORGE Alex	GENAY Patrick
CFDT Grand Est	CFDT Grand Est	CFDT Grand Est
BIWER Jean	CAMPANER Sandra	MESSINA Valérie
CPME Grand Est	CPME Grand Est	CPME Grand Est
SCHLEGEL Pierre Paul	MAZIERE François	TRIPIED Caroline
UNAPL Haut-Rhin	CCI GRANDEST	UNAPL
OSTE Sophie	THOMAS Nathalie	En attente de désignation
Chambre d'agriculture Grand Est	Chambre d'agriculture Grand Est	

♦ Collège n° 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

Titulaires	Suppléants	
DA SILVEIRA Ako	DIENY Lionel	BEDEZ-STOUVENEL Jacqueline
Association JAMAIS SEUL	Union Régionale de la Fédération Addiction	UDAF DES VOSGES
BLAUD Olivier	MASSON Laurent	GRUNERT Jean-Marie
Mutualité Française	Mutualité Française	Mutualité Française

❖ Collège n° 7 : Offreurs des services de santé

Titulaires	Suppléants	
THUILLIEZ Alexandra	DE BOISSIEU Emmanuel	SPANNAGEL Laurent
GEPSO/ EPDAH les Tournesols	GEPSO/ Institution les Tournesols	GEPSO/ EPDAH les Tournesols
CELERIER Jacques	BINDOU Anne-Caroline	IDRI Makhlouf
URIOPSS Grand Est	URIOPSS/ Fondation Sonnenhof	URIOPSS/ UTML
MOSER Serge	BARREDA Béatrice	ALLANE-VOILQUIN Jocelyne
UNAPEI Grand Est	UNAPEI Grand Est	UNAPEI Grand Est
SABATINI Nicolas	BERSOT Maurice	FABERT Etienne
NEXEM/ AVSEA 88	NEXEM/ ADASMS 52	NEXEM/ APEI de Thionville
GROSSE Frédéric	CARAMAZANA Jean	VAILLOT Isabelle
FEHAP/ Les Maisons Hospitalières	FEHAP/ L'ABRAPA	FEHAP/ EHPAD Sainte Bernadette
LION Alain	BILGILI Saniyé	ROMAIN Perrine
SYNERPA Grand Est	SYNERPA Grand Est	SYNERPA Grand Est
VORMS Benoît	MATHIEU Sylvie	En attente de désignation
UNA Grand Est/ Association ALYS	UNA Grand Est	
CHANGARNIER Stéphanie	RENAUDIN Antoine	HUBERT Laurent
FNAQPA/ GCS IUNGO	FNAQPA/ EHPAD SAINT JOSEPH	FNAQPA/ ASSOCIATION ASIMAT
PARACHINI Elisabeth	MOREAU Alexis	En attente de désignation
Fédération des Acteurs de la	Fédération des Acteurs de la	
Solidarité Grand Est	Solidarité Grand Est	
BRONNER Claude	VIRTE Michel	BREIDT Damien
URPS Médecins libéraux	URPS Médecins libéraux	URPS Médecins libéraux

* Représentants de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins

Titulaires	Suppléants	
MARMONT Thibault	PAILLE François	L'HOTE Sandra
CREAI Grand Est	ANPAA Grand Est	CSAPA La Croisée
LOUBIER Danielle	CORDIER Robert	FONTAINE Daniel
UNAFAM Grand-Est	Polio-France-Glip	Familles Rurales Grand Est

Article 2:

Le Président de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux est Monsieur Christian MINET.

La vice-présidente est Madame Elisabeth PARACHINI.

Article 3:

L'arrêté n° 2021/4410 du 23 novembre 2021 relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est, est abrogé.

Article 4:

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 5:

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

La Directrice Générale de l'ARS Grand Est

Standard régional : 03 83 39 30 30

Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX